

Insee Conjoncture

Rhône-Alpes



Le bilan économique

**Malgré quelques signes encourageants,
l'économie rhônalpine ne décolle pas**

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee avec la contribution de plusieurs services de l'État : Direccte, Dreal, Draaf, Cellule Économique Rhône-Alpes - Observatoire régional du BTP et de la Banque de France. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte)

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal)

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf)



Direction régionale de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee)



Cellule Économique Rhône-Alpes (Cera) Observatoire régional du Bâtiment et Travaux Publics (BTP)



Direction des Affaires Régionales de la Banque de France - Lyon

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Bilan économique 2014 : « en attendant la reprise... »

Dans la région comme en France, l'année 2014 a été celle de l'attente de la reprise, qui ne s'est finalement concrétisée qu'en fin d'année, et surtout au début de 2015.

L'activité mondiale a pourtant repris légèrement des couleurs en 2014 après une année 2013 au ralenti. La progression est réelle dans certains pays avancés, et notamment dans les pays anglo-saxons, alors que l'activité peine à repartir dans la zone euro et qu'on assiste à un nouveau ralentissement dans les pays émergents, notamment en Chine.

En fin d'année, deux événements viennent au secours de la croissance en zone euro : la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar et la baisse des prix du pétrole sur le second semestre. Leur impact se fera surtout sentir en 2015.

En Rhône-Alpes, le niveau de l'emploi salarié privé ne varie quasiment pas en 2014 comme en 2013. Le chômage poursuit sa hausse et s'établit à 8,9 % en fin d'année, touchant principalement les jeunes et les seniors.

L'activité est à la peine dans la plupart des secteurs. La construction est en net repli par rapport à 2013, les transports souffrent d'une demande atone et le tourisme voit, pour la première fois en quatre ans, le niveau de la fréquentation baisser. Dans l'agriculture, si les volumes de production sont satisfaisants, les prix reculent sensiblement.

Mais quelques signes encourageants apparaissent : le niveau des créations d'entreprise est à la hausse et les exportations de la région progressent assez fortement au dernier trimestre. Le chômage connaît des évolutions en dents de scie en fin d'année, laissant espérer des résultats plus favorables pour l'avenir.

Le Bilan Économique précise ce tableau, en permettant au lecteur de trouver les principaux points de comparaison avec les années précédentes.

Destiné à tous les acteurs et observateurs de la région, il doit participer utilement à l'éclairage des décisions publiques, dans une période marquée par l'incertitude et les difficultés de la prévision économique. Coordonné et réalisé par l'Insee, il s'appuie sur des contributions de plusieurs services de l'État et de la Banque de France.

Que chaque contributeur à cet édifice commun soit ici vivement remercié.

Pascal Oger
Directeur régional de l'Insee Rhône-Alpes

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale L'économie rhônalpine ne décolle pas malgré quelques signes encourageants	6
Contexte national En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère	7
Emploi Le dynamisme du tertiaire permet à la région de maintenir le niveau de l'emploi salarié privé	8
Chômage Poursuite de la hausse du chômage à un rythme plus élevé qu'en 2013	10
Politique de l'emploi Des politiques d'emploi élargies à un vaste public	12
Démographie d'entreprises Créations d'entreprises, un regain mais sans contrepartie d'emploi salarié	14
Construction Un faible niveau d'activité, mais des signes prometteurs dans la promotion immobilière	16
Tourisme Coup de frein à l'activité touristique	18
Transports Le contexte économique peu dynamique bride la demande de transport	20
Conjoncture agricole Des prix agricoles tirés vers le bas, sauf pour le lait	22

Commerce extérieur	24
Les échanges du commerce extérieur de la région sont stables en valeur	
Comptes des entreprises	26
2014, un frémissement à consolider pour l'économie rhônalpine	
Crédit	28
Le dynamisme du crédit se confirme, une nouvelle fois porté par le crédit à l'habitat	
Définitions	30

Synthèse régionale

Malgré quelques signes encourageants, l'économie rhônalpine ne décolle pas

Thierry Geay, Insee Rhône-Alpes

En 2014, l'ensemble des secteurs économiques affichent des résultats en retrait par rapport à l'année 2013. Dans ce contexte, le chômage poursuit globalement sa hausse malgré quelques chiffres plus encourageants en fin de période. Le niveau de l'emploi reste stable. Montrant un certain dynamisme, le nombre de créations d'entreprise évolue favorablement, comme les exportations qui présentent un résultat positif au quatrième trimestre.

L'emploi salarié reste stable ...

Pour la deuxième année consécutive, le niveau de l'**emploi** salarié privé rhônalpin reste stable en 2014. Si la construction et, dans une moindre mesure, le commerce et la plupart des activités industrielles, perdent des salariés, le dynamisme du tertiaire, en particulier des services marchands, permet de compenser les pertes et de maintenir le niveau des effectifs salariés.

... mais le chômage poursuit sa hausse

En conséquence, la hausse du **chômage** se poursuit, et ce, à un rythme plus élevé qu'en 2013. Le taux de chômage au sens du BIT augmente de 0,4 point en un an, s'établissant à 8,9 % au quatrième trimestre. Le nombre des demandeurs d'emploi a évolué de manière discontinue au cours de l'année : après une hausse soutenue et constante au premier semestre, le chômage a évolué en dents de scie au cours des six derniers mois de l'année. Les seniors et les jeunes sont une nouvelle fois les plus touchés, et, à tout âge, les évolutions sont plus défavorables aux hommes. Le chômage de longue durée continue également de croître, mais à un rythme plus ralenti par rapport à 2013.

En lien avec l'évolution du chômage, les **politiques de l'emploi** sont élargies à un vaste public. Les jeunes en sont toujours une cible prioritaire mais le gouvernement se mobilise aussi en faveur de l'emploi des seniors et des chômeurs de longue durée. Emplois d'avenir, contrats en alternance, contrats de génération sont au cœur de

l'action publique et un nouveau plan en faveur de l'emploi des seniors est mis en place en juin 2014.

Des créations d'entreprise plus nombreuses

Malgré ce contexte économique morose, le nombre de **créations d'entreprise** connaît un certain regain. Celui-ci concerne tous les départements de la région. Mais cette amélioration provient essentiellement d'entreprises n'employant pas de salarié. On ne constate donc pas de nette contrepartie sur l'emploi salarié. D'autre part, le nombre de défaillances recule légèrement.

Les échanges du **commerce extérieur** de la région restent stables en valeur. Le montant des exportations progresse de + 1,2 % tandis que celui des importations enregistre une baisse de - 1,7 %, égale à celle constatée en 2013. La balance commerciale redevient légèrement positive (+ 537 millions d'euros), essentiellement portée par l'excédent du dernier trimestre de l'année (+ 465 millions d'euros).

L'ensemble des secteurs économiques en difficulté

Construction : une activité en repli par rapport à 2013

En 2014, tous les segments du bâtiment et des travaux publics connaissent un faible niveau d'activité et finissent l'année en net repli par rapport à 2013, même si l'on enregistre quelques signes prometteurs dans la promotion immobilière. Dans la **construction** neuve de logements à destination des particuliers, l'achat pour habiter reste peu dynamique, en dépit d'une hausse du nombre de prêts à taux zéro accordés aux primo-accédants. En revanche, les ventes de logements neufs augmentent grâce à l'investissement locatif qui progresse fortement. Mais, compte tenu du niveau des stocks, ce facteur favorable n'impacte pas les mises en vente de logements.

Transports : une activité limitée

Le contexte économique peu dynamique ne favorise pas non plus la demande de **transport**. En dépit de la baisse du coût de l'énergie, la faible demande, notamment dans l'industrie et le bâtiment, limite l'activité des entreprises de transport. Les déplacements de personnes sont également en repli. Les achats de véhicules sont toujours en baisse, mais les investissements des entreprises et des ménages s'orientent vers des véhicules de plus en plus propres. Dans le transport aérien, le low-cost poursuit sa progression avec une part qui approche désormais 30 %.

Tourisme : fréquentation en baisse

Orientée à la hausse sur les trois dernières années, la **fréquentation touristique** dans les hôtels et campings de Rhône-Alpes enregistre une baisse globale de plus de 4 %. L'hôtellerie pâtit plus fortement de cette chute (- 5 % contre - 2 % pour les campings). La fréquentation étrangère se replie également, avec plus de force dans l'hôtellerie que dans les campings. En conséquence, le taux d'occupation diminue de près de 3 %. Parallèlement, la part de la clientèle d'affaires dans l'hôtellerie continue de progresser légèrement.

Agriculture : des prix orientés à la baisse

Dans l'**agriculture**, malgré une météo difficile, les volumes des productions végétales se redressent. Ils ne permettent toutefois pas aux producteurs de compenser la nette dépréciation des prix liée à l'abondance de l'offre et à une demande souvent atone. Les prix reculent pour la plupart des productions, sauf pour le lait dont le prix est très élevé. Sur les marchés des animaux d'élevage, les cours se replient également, à l'exception de ceux des ovins. ■

Contexte national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Laurent Clavel, Direction des études et synthèses économiques, Insee

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux stimuli extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

1 Évolution du PIB en volume et contribution à cette évolution

- Consommation des ménages
- Demande publique (1)
- Investissement privé
- Échanges extérieurs
- Variation de stocks
- Produit intérieur brut (PIB)

variation annuelle en %, contributions en points



(1) y compris institutions sans but lucratif au service des ménages. Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de + 0,2 % après + 0,7 % en 2013.

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de + 0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % après + 0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (- 6,9 % après + 0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (- 5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (- 1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+ 2,4 % après + 1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+ 3,8 %, après + 1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (- 0,5 point après une contribution neutre en 2013).

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+ 0,5 % après + 0,7 %), les services non marchands (+ 1,0 % après + 1,2 %) et l'agriculture (+ 8,5 % après - 1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (- 2,1 % après + 2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (- 3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+ 0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (- 2,1 % après + 2,2 %).

Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+ 1,1 % après + 0,7 % en 2013), alors que les prix à la consommation décélèrent de

nouveau nettement (0,0 % après + 0,8 % en 2013).

L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+ 0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013). ■

2 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			en milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume en %
	2012	2013	2014		
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	- 1,2
Consommation effective des ménages:	0,2	0,6	0,9	1 464,8	0,7
Dont :					
- dépense des ménages	- 0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
- dépense individualisable des administrations	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Consommation collective des administrations publiques	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
Formation brute de capital fixe	0,2	- 0,6	- 1,2	443,1	- 0,3
Dont :					
- entreprises non financières	- 0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
- ménages	- 2,1	- 1,5	- 5,3	98,8	- 0,3
- administrations publiques	1,8	0,1	- 6,9	75,2	- 0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	- 0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Emploi

Le dynamisme du tertiaire permet à la région de maintenir le niveau de l'emploi salarié privé

Après deux années de crise, en 2008 et 2009, l'emploi salarié privé rhônalpin total n'a renoué que brièvement avec les gains d'emploi, et en 2014, pour la deuxième année consécutive, son niveau ne varie quasiment pas. La construction, et dans une moindre mesure, le commerce et la plupart des activités industrielles, perdent des salariés. L'emploi est stable dans l'intérim. Mais le dynamisme du tertiaire, en particulier des services marchands, permet à la région de compenser les pertes et de maintenir ses effectifs salariés.

Pierre-Jean Chambard, Insee Rhône-Alpes

L'emploi salarié privé rhônalpin, après plusieurs années de progression, a connu deux ans de crise à partir de 2008. Après être reparti à la hausse en 2010 et 2011, il n'a ensuite enregistré que des variations annuelles très faibles. Ainsi, en 2014, la région maintient quasiment son niveau d'emploi : les pertes sont limitées à 600 salariés, soit une baisse qui n'atteint pas -0,1 %, contre -0,5 % en France métropolitaine (*figure 1*). L'évolution est donc nettement plus favorable en Rhône-Alpes qu'au niveau national, et la tendance est la même que l'on intègre ou non l'emploi intérimaire. Rhône-Alpes fait partie des trois régions de France métropolitaine où l'emploi est le mieux orienté en 2014 (*figure 5*). C'est la première région de province pour le niveau d'emploi avec plus d'un salarié français sur dix, et plus d'un sur sept si on la compare à la seule France de province.

Au niveau départemental, les évolutions sont contrastées : l'Ain, l'Ardèche et la Drôme sont dans la tendance régionale et maintiennent peu ou prou leur niveau d'emploi. Seul le Rhône gagne véritablement des salariés, 3 800 au total, soit une progression de +0,7 %. En revanche, l'emploi est à la baisse dans les départements alpins. Limitée dans l'Isère (-0,3 %), elle est plus sensible en Savoie (-0,8 %, 900 emplois perdus) et en Haute-Savoie (-0,7 %, 1 300 emplois perdus). La Loire est le département de la région qui perd le plus de salariés, 1 600 en tout (-1,0 %) (*figure 2*).

L'industrie perd des salariés, mais certaines activités industrielles en gagnent

Un quart des salariés rhônalpins, soit un peu plus de 400 000 personnes, travaillent dans l'industrie, hors intérimaires, contre un sur cinq au niveau national. Le secteur perd 3 000 emplois en 2014 (-0,7 %, contre -1,2 % en France métropolitaine) (*figure 3*). La métallurgie, la plasturgie, le textile, les industries chimiques et du papier, qui concentrent un peu plus de la moitié des salariés rhônalpins du secteur, perdent cette année encore un nombre important d'emplois, 2 500 au total, soit une baisse de -1,2 %. La fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques perd 1 700 salariés (-2,1 %). La baisse est beaucoup plus contenue dans la fabrication de matériels de transports (-0,6 %). Deux grands secteurs industriels gagnent des emplois : les industries extractives, de l'énergie, de l'eau, de la gestion des déchets et de la dépollution enregistrent ensemble une progression de 600 salariés (+1,3 %), et l'alimentaire gagne 700 salariés (+1,6 %).

Importantes pertes d'emploi dans la construction

Le secteur emploie un salarié rhônalpin sur dix hors intérimaires. Il perd 4 200 salariés, soit une baisse de -2,7 %, la plus forte de ces cinq dernières années, inférieure cependant à celle enregistrée au niveau national (-3,5 %).

Forte progression dans le tertiaire

Le tertiaire privé essentiellement marchand, emploie un million de personnes en Rhône-Alpes, soit deux salariés rhônalpins sur trois. Il gagne 6 500 emplois en 2014, soit une progression de +0,6 %, bien supérieure à celle enregistrée au niveau national (+0,1 %). Les services marchands, hors intérim, gagnent au total 8 700 emplois (+1,2 %). En particulier, les activités scientifiques et techniques, ainsi que les autres activités de service, qui, ensemble, concentrent près de la moitié des salariés des services marchands, connaissent d'importants gains d'emploi (respectivement +1,8 % et +2,6 %). Les gains sont un peu plus modestes pour l'information et la communication (+1,3 %), et l'hébergement-restauration (+1,1 %). Ils sont proches pour les activités financières et d'assurance (+1,0 %), et pour les activités immobilières (+0,8 %). Les transports sont le seul secteur de services qui enregistre des pertes (1 000 salariés en moins, soit -0,2 %). Autre composante du tertiaire, le commerce perd 1 700 salariés (-0,6 %).

Le niveau de l'emploi intérimaire ne varie pas

Le secteur connaît d'importantes fluctuations au cours de l'année (*figure 4*). Il limite finalement ses pertes à seulement 400 emplois (-0,6 %), alors qu'au niveau national, l'évolution, également de faible amplitude, est inverse, avec une hausse de +0,1 %. ■

Pour en savoir plus

- Site internet : <http://www.insee.fr thème Travail - Emploi>

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	en %				
	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
		Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	France métropolitaine	Rhône-Alpes
Industrie	403,0	-0,7	-1,2	-2,1	-2,0
Industrie agro-alimentaire	48,1	1,6	0,1	0,2	-0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	44,4	1,3	1,0	1,4	0,2
Biens d'équipement	79,5	-2,1	-1,4	-2,5	-2,8
Matériels de transport	22,5	-0,6	-2,7	-4,2	-2,0
Autres branches industrielles	208,5	-1,2	-1,7	-2,9	-2,9
Construction	149,6	-2,7	-3,5	-0,9	-1,5
Tertiaire marchand	1 081,3	0,6	0,1	0,8	0,3
Commerce	305,2	-0,6	-0,5	0,3	-0,2
Transports	135,7	-0,2	-0,5	-0,0	-0,3
Hébergement - restauration	103,6	1,1	0,8	1,4	0,9
Information - communication	59,7	1,2	0,8	1,2	0,3
Services financiers	70,3	1,0	0,5	0,5	0,2
Services immobiliers	24,3	0,8	-0,1	0,1	-0,5
Services aux entreprises	239,2	1,8	0,8	1,3	0,9
Services aux ménages	77,0	2,6	0,8	0,9	0,7
Intérim	66,3	-0,6	0,1	2,3	1,1
Total	1 633,8	-0,0	-0,5	-0,1	-0,4

Note : données CVS.
 (1) Glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi

2 Emploi salarié par département et par secteur

	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Ain	130,0	-0,5	-2,7	0,7	-1,0	-7,2	-0,0
Ardèche	51,6	-0,6	-2,9	1,3	-2,7	21,8	0,1
Drôme	124,4	-0,6	-3,7	1,1	0,1	6,5	0,1
Isère	300,1	-0,9	-1,7	0,2	-0,7	-2,1	-0,3
Loire	159,6	-1,0	-5,0	-0,3	-1,8	6,4	-1,0
Rhône	576,3	-1,1	-2,2	1,4	0,1	0,1	0,7
Savoie	112,1	-0,5	-3,2	-0,5	-0,8	-15,3	-0,8
Haute-Savoie	179,6	-0,0	-2,2	-0,7	-0,7	-4,8	-0,7
Rhône-Alpes	1 633,8	-0,7	-2,7	0,6	-0,6	-0,6	-0,0

Note : données CVS.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi

Pour comprendre les résultats

Emplois salariés du secteur privé

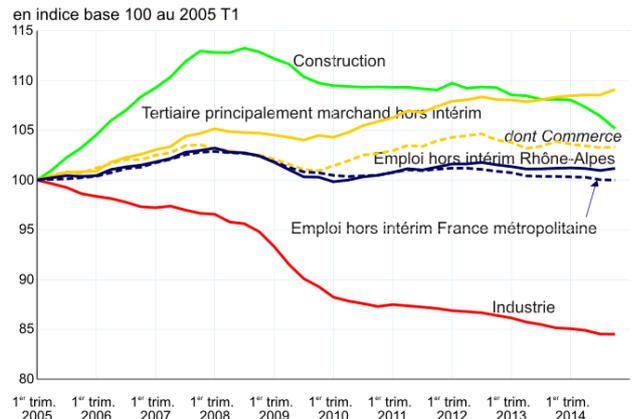
Le champ couvert est celui de l'emploi du secteur concurrentiel privé, hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Pour les années 2012 et antérieures, les estimations annuelles sont issues de la source Estel (Estimations d'emploi localisé) et élaborées à partir des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) et les taux d'évolution infra-annuels se basent sur les indices trimestriels d'Epure (données Urssaf exploitées par l'Insee).

À partir de 2013, les taux d'évolution se basent sur les indices trimestriels d'Epure appliqués à l'estimation annuelle 2012.

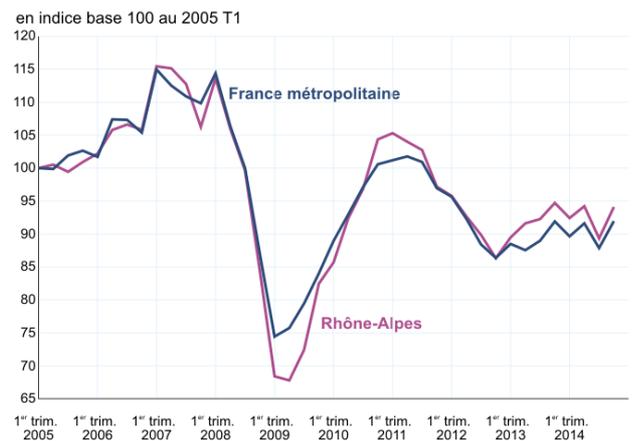
Les séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Rhône-Alpes



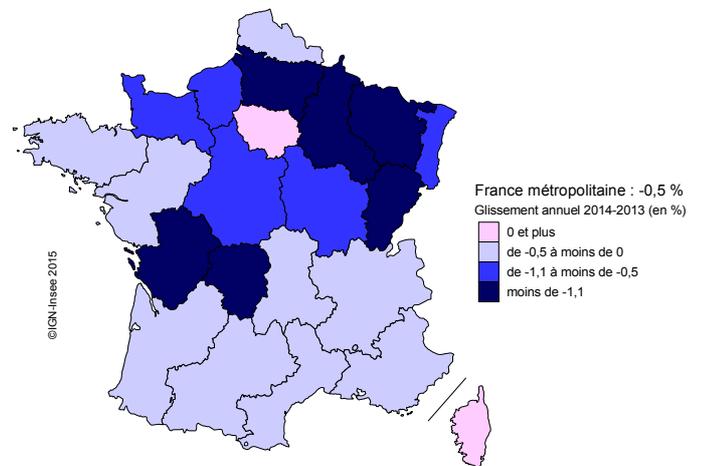
Note : données CVS.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS.
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
 Source : Insee, estimations d'emploi

5 Évolution régionale de l'emploi salarié



Note : données CVS.
 Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi

Chômage

Poursuite de la hausse du chômage à un rythme plus élevé qu'en 2013

Dans un contexte économique qui demeure fragile, le nombre des demandeurs d'emploi a continué de croître dans la région en 2014 mais de manière discontinuée. Après une hausse soutenue et constante au premier semestre, le chômage a évolué en dents de scie au cours des six derniers mois de l'année.

Jean-Marc Dupont, Directrice Rhône-Alpes

Le taux de chômage au sens du BIT a augmenté en Rhône-Alpes comme en France métropolitaine de 0,4 point en un an, s'établissant respectivement à 8,9 % et à 10,0 % au quatrième trimestre 2014 (*figures 1 et 3*). Malgré cette hausse qui n'a épargné aucun département, le taux de chômage rhônalpin demeure, avec celui de l'Île-de-France, les Pays de la Loire et la Bretagne, le plus faible de toutes les régions françaises.

Les données de Pôle emploi reflètent aussi ce mouvement d'aggravation

En augmentation ininterrompue au premier semestre (+ 4,2 %), le nombre des demandeurs d'emploi (A, B et C) a enregistré au deuxième semestre une évolution erratique, tout en restant globalement orienté à la hausse : + 2,9 %.

Fin décembre 2014, 489 200 personnes, tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, étaient inscrites à Pôle emploi en catégories A, B et C contre 456 200 en fin d'année 2013 (+ 7,2 % contre + 6,4 % à l'échelon national). Cette augmentation, intervenue pour la septième année consécutive, a été de plus forte ampleur qu'en 2013 (+ 5,7 %).

Près des deux tiers de ces demandeurs d'emploi n'exerçaient aucune activité (catégorie A). Leur effectif (320 600) a progressé l'an dernier de + 6 % (+ 5,4 % dans l'ensemble de la France), à un rythme plus élevé qu'en 2013 (+ 4 %).

Au niveau infrarégional, la hausse est générale tant au regard des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (entre + 11,5 % en Savoie et + 5,3 % dans la

Loire) que ceux de la seule catégorie A (entre + 8,1 % en Savoie et + 4,4 % dans l'Ardèche).

Les seniors sont de nouveau les plus touchés

Le nombre des demandeurs d'emploi âgés d'au moins 50 ans (catégories A, B et C) a augmenté en 2014 de 10,2 %, à un rythme analogue à celui de l'année précédente (+ 10,5 %) (*figure 2*). Sur l'ensemble des six dernières années, le nombre des seniors inscrits à Pôle emploi a été multiplié par 2,4, passant entre décembre 2008 et décembre 2014 de 42 500 à 102 800.

Face à la montée ininterrompue et importante du chômage des plus de 50 ans, le gouvernement a lancé en juin 2014 un nouveau plan en faveur de l'emploi des seniors.

Poursuite de la hausse du chômage des jeunes

Après une augmentation de + 1,7 % en 2013, le nombre des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (catégories A, B et C) a progressé en 2014 de + 5,2 %, mais à un rythme nettement plus élevé pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes : + 7,3 % contre + 2,9 %.

Les personnes âgées de 25 à 49 ans (64 % du total des inscrits à Pôle emploi) ont vu, elles aussi, leur situation se dégrader. En 2014, leur effectif a progressé de + 6,8 %, dans une plus forte proportion que les jeunes mais inférieure à celle des seniors.

Une évolution annuelle plus défavorable aux hommes, quel que soit l'âge

Comme les deux années précédentes, la hausse du nombre des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C a affecté surtout les hommes : + 8,4 % contre + 6,1 % pour les femmes. Cet écart d'évolution se vérifie, non seulement chez les jeunes, mais aussi parmi les demandeurs d'emploi de 25 à 49 ans (+ 7,8 % contre + 5,8 %) et ceux âgés de 50 ans et plus (+ 11,1 % contre + 9,3 %).

Le chômage de longue durée continue de croître mais à un rythme ralenti

Entre décembre 2013 et décembre 2014, le nombre des personnes inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an est passé dans la région de 178 900 à 192 500, soit une hausse de 7,6 %, moins marquée qu'en 2013 (+ 13,2 %) et d'ampleur analogue à celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi. De ce fait, la part des chômeurs de longue durée est restée pratiquement stable l'an dernier et s'établit fin décembre 2014 à 39,3 % contre 43,4 % à l'échelon national.

L'âge reste un facteur déterminant dans la durée d'inscription au chômage. Ainsi, les jeunes sont deux fois moins touchés par le chômage de longue durée que les "25-49 ans" (17,5 % contre 38 %) et plus de trois fois moins que les "50 ans et plus" (57 %).

Face à l'augmentation continue du nombre des demandeurs d'emploi de plus d'un an d'ancienneté, le gouvernement a mis en place, début 2015, un plan de lutte contre le chômage de longue durée dont certaines mesures rejoignent celles du plan senior, ces deux populations étant étroitement imbriquées. ■

Pour en savoir plus

- « Les sortants des listes des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en septembre 2014 », Dares Indicateurs n° 27, avril 2015
- « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2014 », Dares Analyses n° 029, avril 2015
- « Note de vigilance Rhône-Alpes du 4^e trimestre 2014 », Direccte et DRFiP Rhône-Alpes, mars 2015

1 Taux de chômage

en % de la population active

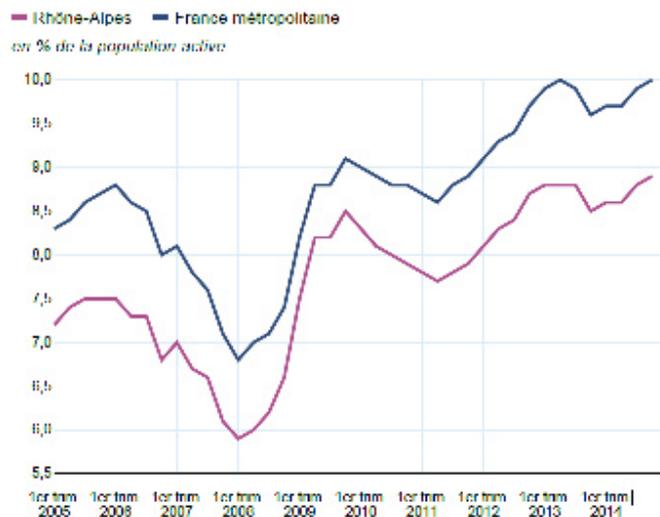
	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4 (en points de %)
Ain	6,9	6,9	6,8	7,2	7,3	0,4
Ardèche	10,3	10,4	10,3	10,6	10,7	0,4
Drôme	10,6	10,6	10,6	11,0	11,1	0,5
Isère	8,0	8,0	8,1	8,3	8,3	0,3
Loire	9,7	9,8	9,8	10,0	10,1	0,4
Rhône	9,0	9,1	9,0	9,2	9,3	0,3
Savoie	7,5	7,6	7,8	8,0	8,1	0,6
Haute-Savoie	7,2	7,2	7,2	7,5	7,5	0,3
Rhône-Alpes	8,5	8,6	8,6	8,8	8,9	0,4
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

Données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage



2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	245,0	171,0	8,4	7,3
Femmes	244,2	149,6	6,1	4,5
Moins de 25 ans	75,4	49,3	5,2	2,7
25 à 49 ans	311,0	200,0	6,8	5,5
50 ans ou plus	102,8	71,4	10,2	9,8
Inscrits depuis un an ou plus	192,5	nd	7,6	nd
Rhône-Alpes	489,2	320,6	7,2	6,0
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; Dares

4 Heures consommées d'activité partielle



Politique de l'emploi

Des politiques d'emploi élargies à un vaste public

Les jeunes sont toujours une cible prioritaire des politiques d'emploi, mais le gouvernement se mobilise aussi en faveur de l'emploi des seniors et des chômeurs de longue durée, plus largement des personnes dites en difficulté.

Jean-Marc Dupont, Directe Rhône-Alpes

En amont des mesures habituelles destinées à favoriser l'emploi des jeunes, le gouvernement continue de se mobiliser pour éviter qu'un nombre trop important de jeunes n'entrent sur le marché du travail sans le moindre diplôme. **Le plan de lutte contre le décrochage scolaire** présenté en novembre dernier s'inscrit dans cet objectif au même titre que les actions de prévention contre l'illettrisme réservées aux élèves de moins de 16 ans.

Initiés en fin d'année 2012, **les emplois d'avenir, proposés par les Missions Locales et les Cap Emploi**, ont connu l'an dernier un nouvel essor : 7 400 jeunes de la région en ont bénéficié en 2014 (5 900 en 2013), essentiellement dans le secteur non marchand (73 %). Ce contrat d'aide à l'insertion permet à des jeunes non ou faiblement diplômés d'acquérir une formation et d'accéder à une première expérience professionnelle. Les emplois d'avenir peuvent être aussi l'une des modalités proposées par les missions locales à des jeunes accompagnés dans un dispositif plus large, le "Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale" (**CIVIS**), qui a concerné 11 300 bénéficiaires en 2014, chiffre légèrement inférieur à celui de 2013 (11 900).

Par ailleurs, les contrats en alternance, à destination essentiellement des jeunes, se situent toujours au cœur de la politique de l'emploi. En 2014, 26 000 contrats d'apprentissage et

17 200 contrats de professionnalisation ont été signés en Rhône-Alpes.

Trait d'union entre les jeunes et les seniors, **le contrat de génération**, lancé en 2013, est un dispositif visant à faciliter l'insertion durable des jeunes par un meilleur accès au CDI, à favoriser l'embauche et le maintien en emploi des seniors et à assurer la transmission de compétences et des savoir-faire. L'an dernier, ce dispositif a concerné 2 500 jeunes contre 2 200 en 2013.

Face à la montée ininterrompue et importante du chômage des "plus de 50 ans", le gouvernement a, en outre, lancé en juin 2014 **un nouveau plan en faveur de l'emploi des seniors**. Les axes de ce plan sont multiples ; parmi eux :

- l'accompagnement renforcé par Pôle emploi de 80 000 chômeurs de longue durée supplémentaires au niveau national (10 600 en Rhône-Alpes), en majorité des seniors ;
- l'amélioration de l'accès à la formation des salariés âgés de plus de 45 ans via le compte personnel de formation entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015 en remplacement du droit individuel à la formation (DIF) ;
- l'adaptation du contrat de professionnalisation aux "plus de 50 ans", jusqu'alors peu utilisateurs de ce dispositif.

En dehors des mesures destinées aux jeunes et aux seniors, le contrat unique

d'insertion (CUI) vise à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières, sociales et professionnelles, d'accès à l'emploi. Conclu essentiellement dans le secteur non marchand, le CUI a concerné l'an dernier 29 300 personnes en région, des adultes pour la plupart.

Enfin, l'année 2014 correspond au lancement du nouveau **Programme Opérationnel du Fonds Social Européen pour l'emploi et l'inclusion** (FSE) qui va se poursuivre jusqu'en 2020, le précédent venant de s'achever. Mobilisant 176,5 millions d'euros en région, ce programme, comprend trois axes d'intervention définis en cohérence et en complémentarité avec les politiques publiques nationales, à savoir :

- l'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi et des inactifs ainsi que le soutien des mobilités professionnelles ;
- l'anticipation des mutations économiques et la sécurisation des parcours professionnels (essentiellement des actions de formation des salariés) ;
- enfin, la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion (actions d'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi), axe représentant à lui seul 63 % du total des crédits FSE en Rhône-Alpes. ■

1 Nombre de bénéficiaires de contrats aidés

	2013	2014 (p)	Évolution 2014/2013 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	26 639	26 049	-2,2
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative à l'emploi (CUI-CIE)	4 558	5 156	13,1
Emplois d'avenir	1 125	1 992	///
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE)	32 083	24 139	-24,6
Emplois d'avenir	120	4 818	///
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	11 909	11 259	-5,5

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Note : extraction en avril 2015.

Source : DARES

Démographie des entreprises

Créations d'entreprises, un regain mais sans contrepartie d'emploi salarié

En 2014, Rhône-Alpes connaît un regain des créations d'entreprises. Tous les départements sont concernés. Cette amélioration provient des entreprises qui n'emploient pas de salarié. Le nombre de défaillances recule légèrement.

Jean-Claude Robert, Nicole Danis, Insee Rhône-Alpes

En 2014, 58 600 entreprises du secteur marchand non agricole ont été créées en Rhône-Alpes, soit 4,6 % de plus sur un an (y compris auto-entrepreneurs). Après un recul en 2013, les créations d'entreprises repartent donc à la hausse. Cette évolution est deux fois plus marquée qu'au niveau national (*figure 1*). Elle place la région à la deuxième place en nombre de créations, derrière l'Île-de-France et juste devant Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Rhône-Alpes retrouve ainsi son niveau de 2009, date de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur. Depuis cette date, la plupart des créateurs choisissent ce régime mais l'engouement tend à faiblir. Ils sont à peine 50 % à l'adopter en 2014. Au niveau national, leur part se stabilise à 51 %. Viennent ensuite les créateurs de sociétés, également sous-représentés par rapport à la moyenne nationale (28 % contre 30 %) et les créateurs des autres entreprises individuelles (22 % contre 19 %) (*figure 2*).

800 auto-entrepreneurs de plus dans les services aux entreprises

Les demandes d'immatriculation en auto-entreprise, vu leur poids, expliquent en grande partie l'évolution globale. Les 29 200 nouveaux auto-entrepreneurs en 2014 correspondent à un gain de + 7 %, lequel fait suite à un recul de - 11 % en 2013. Cette hausse est le double de l'évolution nationale. Elle est particulièrement élevée dans l'industrie (+ 15 %) et les services aux entreprises (+ 9 %). Ces services concernent majoritairement le nettoyage des bâtiments, le conseil, la

gestion, et les activités informatiques. La région se distingue aussi dans le secteur de la construction : après une chute de près du tiers des immatriculations en 2013, elle enregistre un gain de + 4 % alors qu'au plan national, le recul se poursuit (- 2 %). Le régime d'auto-entreprise, comme dans le reste de la France, continue de perdre de son attrait dans les services auprès des particuliers (58 % des créations de ce secteur en 2014 contre 67 % en 2009) (*figure 3*).

Les créations de sociétés retrouvent leur niveau de 2011, après deux années consécutives de baisse. Leur nombre atteint 16 200 en 2014, soit une hausse de + 4 %. Deux sociétés sur cinq sont créées dans les services aux entreprises. La situation de la région est comparable à celle de la France.

Le nombre de nouvelles entreprises individuelles, hors auto-entreprises, stagne à 13 200 unités, après un rebond de + 23 % en 2013. Néanmoins, cette évolution est plus favorable qu'au niveau France où on enregistre un repli (- 3 %). Seul, le nombre de créations dans le secteur des services aux particuliers augmente (+ 9 %).

Une région dynamique mais ...

Au 1^{er} janvier 2014, Rhône-Alpes compte 402 800 entreprises. La région affiche un dynamisme légèrement supérieur à la moyenne nationale (*figure 4*) : son taux de création (nombre de créations rapportées au nombre d'entreprises) y est de 14,5 % contre 14 %. Les deux activités qui y contribuent sont les services aux entreprises avec un taux de 17 %, puis la

construction (16 %). Cependant, la région ne crée pas davantage d'emplois salariés dans ces entreprises nouvelles. Seulement 5 % d'entre elles déclarent au moins un salarié à leur création, soit le taux national, et le nombre moyen de salariés y est de 2,2, moins que la moyenne nationale (2,7). Par rapport à 2013, malgré l'essor des immatriculations de sociétés, les emplois salariés à la création sont en baisse : ils passent de 7 100 en 2013 à 6 300 en 2014.

La moitié des créations sont localisées dans le Rhône et l'Isère (respectivement un tiers et un cinquième). Tous les départements de la région sont concernés par la hausse du nombre de créations, avec toutefois, une intensité variable. La plus forte évolution concerne la Drôme (+ 9 %) qui compense ainsi la perte enregistrée en 2013, et la plus faible est constatée dans l'Ain (+ 3 %).

Défaillances, un léger mieux

Comme au niveau national, les défaillances d'entreprises stagnent en 2014. L'industrie, secteur le plus touché en 2013 par l'augmentation des procédures judiciaires, connaît une accalmie et retrouve son niveau de 2012. La construction, en revanche, continue à enregistrer une hausse du nombre de défaillances (*figures 5 et 6*).

Tous les départements connaissent une stabilisation des défaillances, sauf le Rhône qui atteint un nouveau record depuis le pic de 2009, avec 2 000 procédures judiciaires. ■

Pour en savoir plus

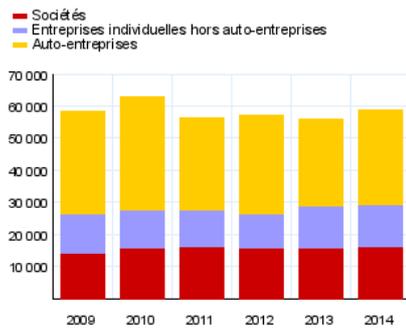
- « Créations d'entreprises par grands secteurs », tableau de bord de la *conjoncture Rhône-Alpes*, février 2015
- « La région et ses départements-Entreprises 2014 », <http://www.insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=faitsetchiffres/reg-dep/reg-dep.htm>
- « Trois auto-entrepreneurs rhônalpins sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime », *La Lettre Analyses* n° 189, février 2013

1 Créations d'entreprises par département

	Sociétés		Entreprises individuelles hors auto-entreprises		Régime d'auto-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013		
Ain	1,1	5,6	2,7	4 387	3,0			
Ardèche	2,3	0,8	12,8	2 564	6,9			
Drôme	9,7	3,9	10,8	4 675	8,8			
Isère	2,8	-4,2	9,1	11 066	4,0			
Loire	-1,4	-4,9	13,1	5 415	4,5			
Rhône	4,1	5,2	3,0	18 915	3,7			
Savoie	8,7	-1,7	5,8	4 296	4,4			
Haute-Savoie	7,4	-0,7	8,9	7 268	6,1			
Rhône-Alpes	4,2	0,5	6,9	58 586	4,6			
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6			

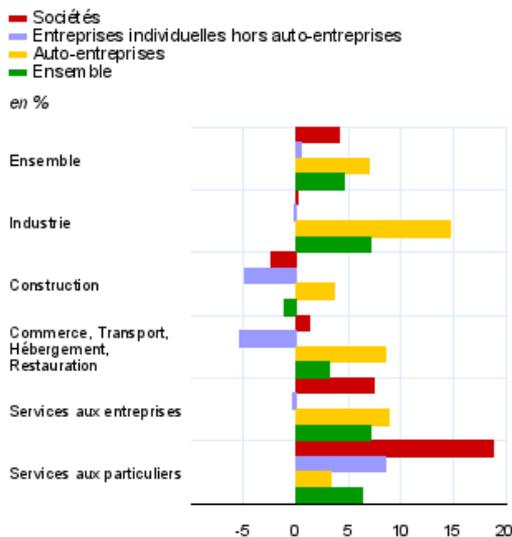
Note : données brutes. Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

2 Créations d'entreprises dans la région Rhône-Alpes



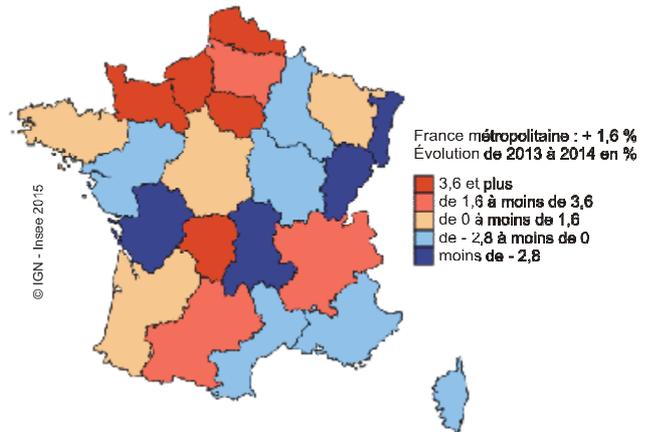
Note : données brutes. Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Rhône-Alpes



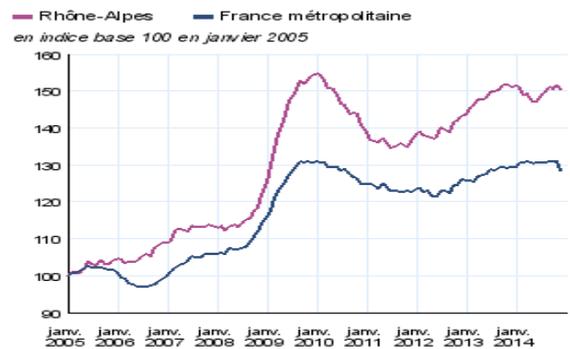
Note : nombre de créations brutes. Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

4 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors auto-entreprises



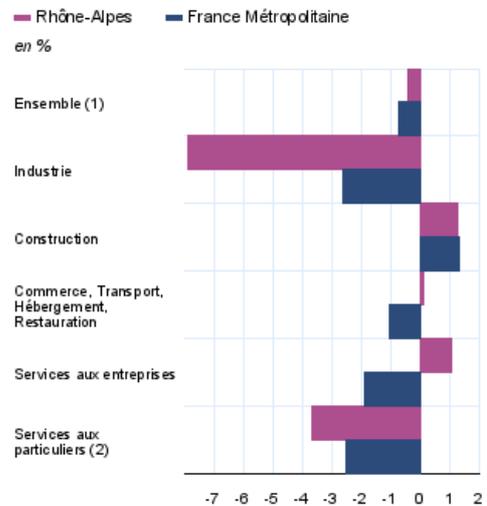
Champ : France métropolitaine, hors auto-entrepreneurs. Ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

5 Évolution des défaillances d'entreprises en Rhône-Alpes



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9.02.2015)

6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014 en Rhône-Alpes



Note : nombre de créations brutes. Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

Construction

Un faible niveau d'activité, mais des signes prometteurs dans la promotion immobilière

Construction neuve de logements et de locaux, entretien-amélioration, travaux publics, production de matériaux, tous les segments du bâtiment et des travaux publics finissent l'année en net repli par rapport à 2013. Dans la construction neuve de logements à destination des particuliers, l'achat pour habiter reste peu dynamique, en dépit d'une hausse du nombre de prêts à taux zéro accordés aux primo-accédants. En revanche, l'investissement locatif progresse fortement, mais compte tenu du niveau des stocks, ce facteur favorable n'impacte pas les mises en vente de logements.

Stéphanie Pépin, Cellule économique Rhône-Alpes - Yves Pothier, DREAL Rhône-Alpes

La construction se replie de nouveau en 2014. 45 900 logements sont mis en chantier, soit une baisse de - 9 % par rapport à 2013. Seuls 48 700 logements font l'objet d'un permis autorisé, un chiffre en diminution de - 11 % sur la même période, ne laissant pas augurer de reprise rapide de l'activité (*figures 1 et 3*).

Baisse de la construction, mais les ventes de logements neufs augmentent

Sur le segment de la construction à destination des particuliers, les ventes de logements neufs progressent toutefois légèrement en Rhône-Alpes, alors qu'elles se contractent au niveau national. 13 300 maisons et appartements sont réservés au cours de l'année, soit une hausse de + 2 % par rapport à 2013 contre - 4 % au niveau national. Dans un contexte incertain, les promoteurs limitent les mises sur le marché de nouveaux programmes. 15 200 logements sont ouverts à la vente en 2014, soit un repli de - 7 % par rapport à 2013. Les chiffres du dernier trimestre, en hausse de + 6 % par rapport à la même période de 2013, laissent espérer une inversion de tendance. La croissance du stock de logements disponibles à la vente ralentit en 2014. Avec 18 100 références dans les catalogues des promoteurs fin 2014, le niveau de l'encours s'établit 1 % au dessus de celui de décembre 2013. En fin d'année, il faut en moyenne 17 mois pour vendre un appartement neuf, soit une durée inférieure de 3 % à celle de 2013.

Cette timide reprise de l'activité est surtout le fait des investisseurs. Le nombre de

logements achetés en vue d'une location bondit de + 14 % de 2013 à 2014. En 2014, 27 % des réservations sont en effet fléchées par les promoteurs dans le cadre de l'enquête comme relevant d'un investissement locatif. Le total des maisons et appartements acquis en vue d'une occupation personnelle connaît une légère érosion de - 2 %. 5 180 primo-accédants bénéficient d'un prêt à taux zéro en 2014, soit une hausse de + 11 % par rapport à 2013 (*figure 5*).

Dans le parc public, les remontées des centres instructeurs de permis de construire indiquent une baisse de - 9 % des mises en chantier de logements sociaux par rapport à 2013. L'évolution des financements ne laisse pas espérer une reprise prochaine de ce segment, avec une baisse de - 4 % des logements agréés par rapport à 2013.

Repli de l'activité dans l'immobilier d'entreprise et dans l'entretien-amélioration des logements

Les mises en chantier de surfaces d'activité restent orientées à la baisse. 2 300 000 m² de locaux sont commencés en 2014, soit 12 % de moins qu'en 2013. Les autorisations de locaux connaissent aussi une érosion. 3 370 000 m² de surface d'activité font l'objet d'un permis autorisé en 2014, en baisse de - 7 % par rapport à 2013 (*figures 2 et 4*).

Dans un contexte économique difficile, l'activité du marché entretien-amélioration des logements est jugée inférieure à la normale par les professionnels. De fait, à

3 170 offres émises en 2014, le nombre d'éco-prêts à taux zéro baisse de - 2 %. Toutefois, des mesures gouvernementales se mettent en place afin de promouvoir la rénovation énergétique, avec notamment une simplification et un développement des travaux éligibles à l'éco-PTZ et au Crédit d'Impôt Transition Énergétique.

L'année 2014 est particulièrement difficile pour les entreprises de travaux publics. La commande publique se compresse avec une baisse particulièrement importante des dépenses des collectivités territoriales. Le contexte électoral et la réforme territoriale, dont la création de la Métropole de Lyon, accentuent les difficultés du secteur. Les carnets de commandes garantissent 3,7 mois d'activité, soit le niveau le plus bas de ces 15 dernières années.

Avec une baisse annuelle de - 4 % en volume par rapport à 2013 pour la production de béton prêt à l'emploi et de - 7 % pour la production de granulats et la consommation de ciment, le secteur des matériaux finit également l'année en net repli.

Dans cette conjoncture incertaine, l'emploi du secteur s'inscrit à la baisse. Le nombre de salariés diminue de - 2,7 % par rapport à 2013. Les créations d'entreprises se replient également, de - 1 %. Inversement, les défaillances d'entreprises progressent de + 1 % et le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A ayant indiqué une activité antérieure dans le secteur du BTP bondit de + 9 % pour atteindre 30 100 personnes en décembre 2014. ■

Pour en savoir plus

- DREAL Rhône-Alpes : <http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>
- CERA – Observatoire régional du BTP : www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr

1 Logements autorisés par département

en %

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Ain	5 300	-10,1	0,3
Ardèche	1 900	-21,1	-2,2
Drôme	3 200	-9,8	-4,1
Isère	8 600	-14,0	0,1
Loire	2 600	-38,2	-0,9
Rhône	14 000	2,0	1,5
Savoie	3 700	-9,5	-4,2
Haute-Savoie	9 300	-15,8	-0,2
Rhône-Alpes	48 700	-11,4	-0,5
France métropolitaine	356 800	-10,6	-2,5

Note de lecture : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

en %

	Rhône-Alpes			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2014 (en milliers de m ²)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)
Artisanat	195	-11,2	60,5	5,2	42,1
Bureaux	636	23,9	-1,3	-22,3	-1,5
Commerce	422	-7,5	2,7	-14,1	0,6
Entrepôt	558	29,8	-5,5	8,3	-6,6
Exploitation agricole ou forestière	501	-30,7	5,3	-13,5	-2,0
Hébergement hôtelier	95	-16,3	4,5	-16,1	3,5
Industrie	470	13,6	-16,5	-2,0	-14,9
Service public ou d'intérêt collectif	493	-34,1	2,3	-19,7	-0,9
Ensemble	3 370	-6,8	-1,4	-11,5	-3,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2.

3 Évolution de la construction de logements

- Logements autorisés - Rhône-Alpes
- Logements commencés - Rhône-Alpes
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Champ : logements individuels et collectifs.

Note : données brutes provisoires en date réelle..

Source : SOeS, Sit@del2.

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

- Locaux autorisés - Rhône-Alpes
- Locaux commencés - Rhône-Alpes
- Locaux autorisés - France métropolitaine
- Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



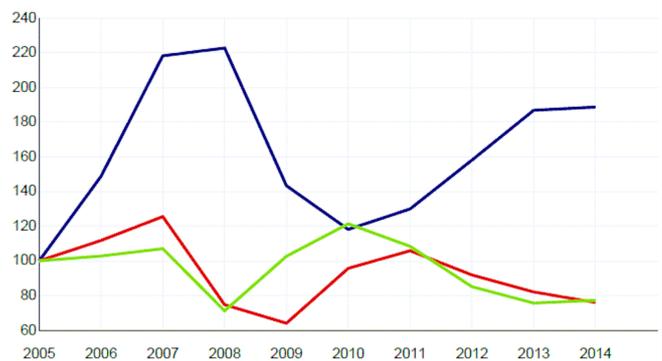
Note : Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : Source : SOeS, Sit@del2.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Pour comprendre les résultats

La base Sit@del2 dont sont issus les résultats de la construction est élaborée à l'aide des informations déclarées par les pétitionnaires dans les formulaires. Les informations relatives aux autorisations sont transmises par les services instructeurs ; leur remontée intervient dans les six mois après le prononcé. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; leur remontée intervient dans les dix-huit mois après l'ouverture de chantier.

Tourisme

Coup de frein à l'activité touristique

Avec 27 millions de nuitées, l'année 2014 se caractérise par une baisse globale de la fréquentation touristique dans les hôtels et campings de Rhône-Alpes (- 4,3 %). L'hôtellerie pâtit plus fortement de cette chute de la fréquentation (- 5,3 % contre - 2,3 % pour les campings). La fréquentation étrangère enregistre une évolution négative de - 6,2 % ; elle est plus marquée dans l'hôtellerie (- 7,5 %) que dans les campings (- 4,5 %). En conséquence, le taux d'occupation diminue de - 2,9 %. Parallèlement, la part de la clientèle d'affaires continue de progresser légèrement (+ 0,4 %) dans l'hôtellerie en 2014.

Christine Bois, Lionel Espinasse, Insee Rhône-Alpes

Hôtellerie : Rhône-Alpes plus fortement touchée par la baisse

La fréquentation touristique dans l'hôtellerie a baissé en France métropolitaine (- 1,4 %) en 2014. Rhône-Alpes, 3^e région touristique, est plus fortement impactée qu'au niveau national. La fréquentation étrangère diminue plus (- 7,5 %) qu'en Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, où elle ne chute respectivement que de - 1,5 % et -1,1 %. Concernant la clientèle française, Rhône-Alpes subit un recul net (- 4,5 %) et se démarque également des deux autres régions (- 0,7 % en Île-de-France et - 2,3 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

La région Rhône-Alpes retrouve un niveau de fréquentation touristique légèrement supérieur à 2012, l'année 2013 ayant été une très bonne année. Rhône-Alpes a ainsi perdu plus d'un million de nuitées dans l'hôtellerie (634 000 françaises et 386 000 étrangères). Quatre départements sont particulièrement touchés : l'Ardèche (- 7,9 %), la Drôme (- 7,3 %), le Rhône (- 6,7 %) et l'Isère (- 6,6 %). Les nuitées des touristes européens, qui portent la fréquentation, enregistrent une baisse régionale de (- 6 %). La fréquentation touristique issue du Royaume-Uni est la seule à progresser (+ 0,8 %). La Russie et l'Europe du Sud (l'Italie et l'Espagne) connaissent les replis les plus importants (- 17,7 %, - 15,3 % et - 12,3 %) (figure 1).

L'évolution à la baisse des nuitées affecte l'ensemble des hôtels, avec une situation

plus difficile pour les hôtels non classés (- 8,7 %) et les hôtels 3 étoiles (- 7,5 %). Les hôtels 1 et 2 étoiles s'en sortent mieux avec une faible diminution (- 0,4 %) (figure 2).

L'hôtellerie en Rhône-Alpes est marquée par une forte saisonnalité. La saison hivernale (16,5 millions de nuitées de décembre 2013 à avril 2014) a pesé fortement sur la baisse d'activité annuelle (- 11,7 %). La saison estivale (7,8 millions de nuitées de mai à septembre 2014) a conforté le phénomène mais dans une moindre mesure (- 6,2 %).

La région offre en 2014 à ses visiteurs un parc de chambres/jour supérieur à 2013 (+ 0,7 %). Cette évolution positive se situe essentiellement dans l'hôtellerie indépendante (+ 1,1 %), et moins dans l'hôtellerie de chaînes (+ 0,2 %). L'hôtellerie indépendante représente 59 % des nuitées de la région. L'offre des hôtels 1 et 2 étoiles a fortement progressé (+ 3,8 %) ; les hôtels 3 étoiles enregistrent une hausse de + 0,8 %. A contrario, l'offre des hôtels de 4 et 5 étoiles baisse de - 0,7 %, et celles des hôtels non classés de - 3 %.

L'Ain, la Drôme et la Haute-Savoie contribuent plus fortement à cette hausse globale de l'offre (entre + 1 % et + 3 %). Seuls l'Ardèche (- 2,4 %) et l'Isère (- 0,1 %) voient leur offre baisser.

En Rhône-Alpes, la part de la clientèle d'affaires est de 43,6 % (et près de 64 % dans le Rhône). Globalement, elle progresse de + 0,4 point (hausse dans tous les départements sauf la Haute-Savoie (- 1,4)).

L'année 2014 confirme la baisse amorcée dans la fréquentation des campings

Dans les campings, les nuitées comptabilisées en Rhône-Alpes pour la saison d'été 2014 s'élèvent à 8,7 millions. Elles baissent pour la deuxième année consécutive (- 2,3 % contre - 0,5 % en 2013), après deux années 2011 et 2012 en hausse. La fréquentation diminue aussi bien pour les clients français que pour la clientèle étrangère (figures 3 et 4).

La réduction des nuitées en juillet (- 11,3 %) et en août (- 2,0 %) n'est pas compensée par des avant et arrière saisons en hausse (mai : + 5,0 % ; juin : + 18,7 % et septembre + 13,9 %). Les étrangers, dont près de trois sur cinq sont des hollandais, représentent toujours plus de 40 % de la fréquentation des campings.

Depuis plusieurs années, l'offre en emplacements continue de progresser (+ 0,6 %) au niveau régional. Cette évolution est plus contrastée au niveau départemental : l'Ain se place en tête avec une hausse de (+ 5,8 %), alors que l'Isère et la Haute-Savoie perdent des emplacements (- 1,4 % et - 1,3 %).

Cette augmentation régionale concerne uniquement les emplacements équipés (+ 6,6 %) alors que les emplacements nus baissent (- 1 %), excepté dans l'Ain et l'Isère (+ 4,7 % et + 2,9 %). 63 % des emplacements se situent dans des campings haut de gamme (3, 4 et 5 étoiles) et 74 % des nuitées y sont consommées. ■

Pour en savoir plus

- Données conjoncturelles du tourisme sur internet : <http://www.insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=conjoncture/hotellerie.htm>
- Données structurelles du tourisme sur internet : http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=13&sous_theme=5

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	en %	
				Rhône-Alpes	France métropolitaine
Ain	1 202	-2,7	4,2		23,1
Ardèche	517	-7,9	1,6		20,3
Drôme	1 100	-7,3	-1,4		20,2
Isère	2 338	-6,6	3,9		22,5
Loire	746	-3,6	-0,4		15,5
Rhône	4 557	-6,7	4,8		21,0
Savoie	3 442	-4,7	3,4		35,1
Haute-Savoie	4 387	-3,6	3,4		31,0
Rhône-Alpes	18 287	-5,3	3,3		26,1
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0		36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Rhône-Alpes	France métropolitaine	Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	5 594	53 862	-0,4	0,8
3 étoiles	6 633	71 935	-7,5	-0,7
4-5 étoiles	3 493	44 287	-5,9	-0,0
Non classés	2 567	28 426	-8,7	-9,0
Total	18 287	198 509	-5,3	-1,4

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2014	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	en %	
				par une clientèle étrangère	sur emplacements locatifs
Ain	466	0,4	5,0	46,7	31,5
Ardèche	3 686	-1,5	2,2	42,4	44,1
Drôme	1 562	3,3	5,5	50,8	36,4
Isère	710	-9,4	1,7	43,0	42,0
Loire	///	///	9,4	30,2	29,0
Rhône	///	///	1,4	41,5	48,0
Savoie	650	-4,7	-1,0	29,8	23,0
Haute-Savoie	1 347	-6,9	1,0	40,4	32,9
Rhône-Alpes	8 720	-2,3	2,4	42,8	38,5
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Rhône-Alpes	France métropolitaine	Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 337	16 115	-4,2	0,4
3-4-5 étoiles	6 476	86 605	-0,9	0,6
Non classés	907	7 024	-8,6	-3,8
Total	8 720	109 743	-2,3	0,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

■ Nombre de nuitées - Rhône-Alpes
 ●●● Nombre d'arrivées - Rhône-Alpes
 ■ Nombre de nuitées - France métropolitaine
 ●●● Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Pour comprendre les résultats

À compter de janvier 2013, la méthodologie des enquêtes de fréquentation touristique a été renouvelée avec notamment une refonte des zones géographiques et un changement de méthode d'échantillonnage. Pour pouvoir comparer les données entre elles sur plusieurs années, une réropolation a eu lieu sur les données de 2010 à 2013.

Transports

Le contexte économique peu dynamique bride la demande de transport

En dépit de la baisse du coût de l'énergie, la faible demande, notamment dans l'industrie et le bâtiment, limite l'activité des entreprises de transport. Les déplacements de personnes sont également en repli. Les achats de véhicules sont toujours en baisse, mais les investissements des entreprises et des ménages s'orientent vers des véhicules de plus en plus propres. Dans le transport aérien, le low-cost poursuit sa progression.

Marie-Hélène Fabry, Yves Pothier - DREAL Rhône-Alpes

Les entreprises de transport bénéficient en 2014 de la compression des prix des carburants. Les tarifs à la pompe reviennent aux niveaux constatés fin 2010. Le gazole hors taxe baisse de -9 %, tandis que le tarif moyen du fioul lourd, utilisé notamment pour le transport par voie d'eau, diminue de -7 %. À l'export, le secteur bénéficie de la baisse du taux de change de l'euro. Néanmoins, avec le bas niveau de l'activité dans l'industrie et dans le bâtiment, la demande de services de transport reste modérée en Rhône-Alpes comme dans l'ensemble du pays.

Le fret routier en baisse

L'activité de transport routier de marchandises poursuit le repli amorcé dès 2012. Cette baisse concerne surtout le fret entrant ou sortant du périmètre régional, avec, en 2014, une diminution des tonnes-kilomètres transportées de -6 %. Pour les transports internes à la région, le repli est de -1 %. Les comptages routiers montrent également un trafic de poids-lourds en diminution, notamment dans la vallée du Rhône et l'agglomération de Grenoble. Globalement, le tassement des tonnes-kilomètres transportées est plus important en Rhône-Alpes (-4 %) que dans l'ensemble de la France métropolitaine (-3 %) (figure 2).

Les investissements en véhicules des entreprises de transport diminuent de -2 %. 47 700 véhicules utilitaires légers et poids lourds sont immatriculés en Rhône-Alpes au cours de l'année. Là encore, l'évolution rhônalpine est plus défavorable que celle constatée dans l'Hexagone (-0,2 %) (figure 1).

Les tonnes-kilomètres transportées sur le réseau ferroviaire, tous opérateurs confondus, augmentent de +1 % au niveau national, essentiellement en raison du transit international

(+2 %). En Rhône-Alpes, le nombre de trains de marchandises et de voyageurs diminue de -3 %.

Le fret par voie d'eau évolue peu. 6,4 millions de tonnes empruntent le réseau du bassin Rhône-Saône-Méditerranée en 2014, soit un repli de -1 % par rapport à 2013. Les transports sur longue distance se développent, la croissance des tonnes-kilomètres atteignant +0,3 % avec un développement sensible des dessertes fluvio-maritimes. Le trafic des conteneurs bat un record historique : 100 400 équivalents vingt pieds (EVP) circulent sur le réseau en 2014, soit 22 % de plus qu'en 2013. En revanche, le transport des granulats se contracte en raison du bas niveau d'activité dans la construction, et les importations de sel de déneigement reculent du fait d'un hiver doux en 2013-2014.

Le fret aérien poursuit sa progression. 47 000 tonnes sont transportées en 2014, en hausse de +12 % par rapport à 2013. La compagnie Emirates affiche un développement continu sur la plateforme de Lyon-Saint Exupéry depuis 2012. Le transport de marchandises par voie aérienne augmente davantage en Rhône-Alpes que dans l'ensemble de l'Hexagone.

Des véhicules plus propres

Comme les entreprises, les particuliers bénéficient de la baisse des prix des carburants, qui atteint respectivement -7 % et -6 % pour l'essence sans plomb 95 et 98. Le trafic tous véhicules sur le réseau autoroutier non concédé et les routes nationales Rhône-Alpes est stable. Les ventes des véhicules particuliers neufs diminuent depuis 2009, mais on semble se diriger vers une stabilisation de la tendance (-1 %) (figure 1). Les caractéristiques environnementales sont davantage prises en compte lors de

l'achat. Avec une part des véhicules émettant moins de 100 grammes de dioxyde de carbone au kilomètre en hausse de +2 points, atteignant 24 % en 2014, l'impact des déplacements de personnes par la route sur le réchauffement climatique s'atténue. Les motorisations moins polluantes se développent, avec des immatriculations en hausse de +32 % pour l'électrique et de +8 % pour l'essence-superéthanol, tandis que celles de véhicules au gazole diminuent de -6 %.

Après une forte hausse en 2013, les immatriculations d'autobus et autocars diminuent de -14 %. Sur le réseau fer et autobus des transports express régionaux (TER), la fréquentation journalière baisse en 2014 et atteint 155 000 voyages. En termes de voyages-kilomètres, le repli atteint -5 %. Avec 22,6 millions de voyageurs en Rhône-Alpes, la fréquentation du TGV se contracte également.

Alors que le trafic moyen des aéroports de province est en hausse, le nombre de passagers atterrissant en Rhône-Alpes, ou en décollant, se replie de -1 % et atteint 9,2 millions de personnes. Les dessertes nationales sont en baisse, alors que le nombre de passagers à destination ou en provenance de l'étranger reste stable. Le low-cost poursuit sa progression : +7 % en 2014. Il concerne 27 % des passagers transportés en 2014, principalement au départ de Lyon-Saint Exupéry, mais aussi de plus en plus au départ de Saint-Étienne Bouthéon, ou de Grenoble-Isère.

Fin 2014, 135 000 personnes travaillent dans le domaine du transport et de l'entreposage. Les créations d'entreprise, dopées par l'auto-entreprenariat, bondissent de +12 % tandis que les défaillances sont en baisse (-7 %). ■

Pour en savoir plus

- DREAL Rhône-Alpes : <http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>
- Atlas régional de la mobilité en Rhône-Alpes 2014 : <http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/transport-a2802..htm>

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Ain	15 717	-3,0	2 876	-3,3	382	-11,0	19 015	-3,1
Ardèche	6 355	-0,9	1 199	0,4	197	8,8	7 795	-0,6
Drôme	12 492	0,1	3 180	0,2	1 051	-22,8	16 747	-2,0
Isère	28 515	-1,5	6 872	-2,2	625	-3,8	36 106	-1,7
Loire	17 228	-0,3	4 254	-2,2	525	2,5	22 048	-0,6
Rhône	48 162	0,0	15 226	-3,4	1 396	-1,3	65 020	-1,1
Savoie	13 896	2,3	3 772	3,6	576	-7,4	18 280	2,3
Haute-Savoie	25 359	-5,1	5 119	8,4	428	-16,1	31 089	-2,9
Rhône-Alpes	167 724	-1,2	42 498	-0,8	5 180	-8,8	216 100	-1,4
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV

2 Transport de marchandises par la route

Rhône-Alpes	en %	
	2014 (p) (millions de Tonnes-Kilomètres transportés)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Entrées dans la région	9 082	-1,2
Sorties de la région	9 101	-1,2
Intérieur de la région	6 336	1,8

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

Conjoncture agricole

Des prix agricoles tirés vers le bas, sauf pour le lait

En 2014, les prix reculent pour la plupart des productions. Le lait se démarque avec un prix très élevé. Les volumes des productions végétales se redressent ; ils ne permettent toutefois pas aux producteurs de compenser la nette dépréciation des prix liée à l'abondance de l'offre, européenne comme mondiale. Sur les marchés des animaux d'élevage, les cours se replient.

Bernadette Josserand, Pôle conjoncture Sersip - Draaf Rhône-Alpes

L'année 2014 se caractérise par une météorologie atypique, en Rhône-Alpes comme en France. Les températures sont élevées... sauf au cours de l'été ! Les pluies sont abondantes en janvier et février. Le printemps est exceptionnellement sec, avant un mois de juillet particulièrement humide. L'automne est à nouveau sec, exception faite du mois de novembre extrêmement arrosé.

Les cours des céréales évoluent à la baisse

La moisson de céréales à paille recule de - 5 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La qualité des récoltes de blé est fortement dépréciée. À l'opposé, le rendement du maïs est exceptionnel. À 115 quintaux par hectare, il dépasse le record de 2011. Dans la continuité de 2013, les cours des céréales évoluent à la baisse, en lien avec le niveau élevé des stocks mondiaux. De plus, le déclassement d'une part importante de blé tendre en blé fourrager, vendu moins cher, entraîne une baisse des cours du maïs, dont l'alimentation animale constitue le principal débouché (figure 1).

Des prix bas pour les fruits à noyau et à pépins

La production de fruits à noyau est abondante et de qualité. En juin, les fruits inondent le marché dans un contexte de sous consommation générale. Les prix de l'abricot Bergeron sont inférieurs de - 30 % à ceux, élevés, de la campagne précédente. La mévente atteint la pêche de plein fouet

pendant l'été avec pour conséquence des prix en chute de - 20 %. Les pommes et les poires offrent qualité et beaux calibres mais les prix perdent 15 à 25 % sur un an. L'embargo russe accentue la pression sur les marchés déjà tendus. Avec une hausse de prix de plus de 20 % par rapport à la moyenne quinquennale, le bilan est positif pour la noix, malgré une production assez faible. La campagne légumière est mauvaise. La production est abondante mais la demande faible (figure 3).

Les prix des vins progressent, sauf en Beaujolais dont les cours s'essoufflent

La vendange régionale 2014 est supérieure de + 24 % à celles exceptionnellement faibles des deux dernières années et dépasse de + 14 % la moyenne 2009-2013. France entière, elle gagne + 10 % par rapport aux bas niveaux de 2012 et 2013. Pour la campagne 2013-2014, les prix des Côtes du Rhône sont soutenus. En revanche, ceux du Beaujolais n'arrivent pas à se maintenir au niveau élevé atteint par le millésime 2012. En début de campagne 2014-2015, l'érosion des prix se poursuit pour les Beaujolais tandis que les Côtes du Rhône continuent de progresser. Les prix des vins hors appellations restent bien orientés tout au long de l'année.

Dans les prairies, les productions estivales et automnales conséquentes compensent le manque d'herbe printanier. Le déficit de la première moitié de campagne dû au printemps sec est partiellement comblé grâce à l'été pluvieux et aux températures automnales clémentes. Les rendements de maïs ensilage sont exceptionnels, + 9 % au

dessus de la moyenne quinquennale. La qualité est satisfaisante.

Le prix du lait de vache est très rémunérateur

À 412 euros pour 1 000 litres, le prix moyen annuel du lait de vache payé au producteur rhônalpin dépasse de + 6 % celui déjà élevé de 2013. Ce prix record, associé au coût de l'alimentation animale en baisse et à une bonne pousse de l'herbe en été, expliquent la hausse de + 5 % des livraisons laitières. Mais, dans un contexte de surproduction mondiale, le prix s'effrite toutefois en fin d'année (figure 2).

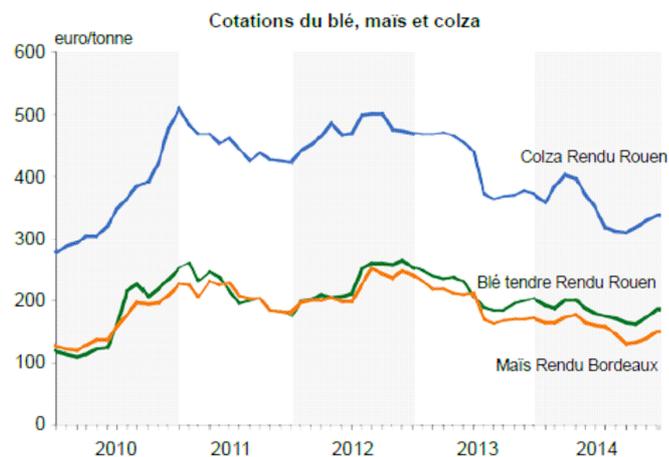
Les cours des animaux de boucherie marquent un repli, à l'exception des ovins

L'année est marquée par un marché en berne en gros bovins de boucherie. La demande intérieure est peu soutenue ; l'embargo russe alourdit la tendance. Les cotations affichent une baisse de - 10 % en vache, - 8 % en génisse et - 2 % en jeune bovin. Seul le cours du veau de boucherie se maintient au niveau de 2013. La demande à l'export de brouillards est active lors du premier semestre et les cours progressent. Puis les exportations se réduisent et les prix se replient. Le cours du porc décroche de - 7 % par rapport à 2013. L'été médiocre ne favorise pas la consommation et l'embargo russe pénalise les exportations. Pour les ovins, la production en légère baisse pousse les cours à la hausse par rapport à 2013 (figure 4).■

Pour en savoir plus

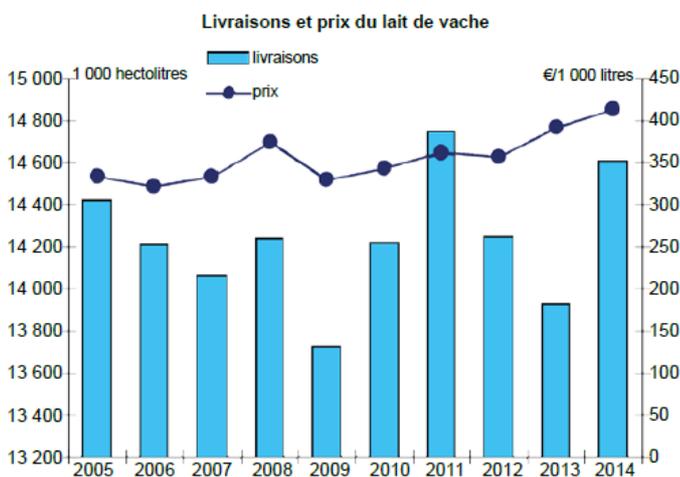
- Le site Internet du SSP : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
- le site Internet de la Draaf Rhône-Alpes : <http://www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

1 Un marché en berne



Source : FranceAgriMer, La Dépêche

2 Le prix du lait culmine



Source : Enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

3 Des volumes satisfaisants

Les principales productions en 2014			
	unités: 1 000 tonnes, 1 000 hl, %		
	2014*	Evolution 2014*/2013** (en %)	Part Rhône-Alpes / France en 2014* (en %)
blé	637	-9	2
maïs grain	1 404	42	8
oléagineux	138	26	2
maïs fourrage	644	7	3
abricot	103	45	58
pêche	43	5	19
pomme	115	15	7
vins AOP	1 720	17	8
vins IGP	640	26	5
lait de vache	15 810	3	6
lait de chèvre	586	-1	10

Note * 2014 semi définitif ** 2013 définitif.
Source: Agreste - SAA

4 Des cotations animales en repli mais au-dessus de la moyenne

Cours des viandes				
		Unité : euro/kg		
	Classe *	moyenne 2009-2013	2013	2014
vache (1)	R	3,58	4,33	3,91
génisse (1)	R	3,71	4,50	4,13
broutard 350 kg (2)	U	2,52	2,60	2,57
veau Rosé clair (3)	R	6,40	6,57	6,57
porc (4)	E	1,52	1,70	1,58
agneau (3)	R	6,30	6,44	6,59

Note : * Classes de référence dans la classification Europa qui permet d'évaluer la qualité des carcasses

Bassins de cotations : (1) Centre-Est (2) Dijon (3) Sud (4) Bourgogne/Sud-Est
Source : FranceAgriMer, Agreste, RNM

Commerce extérieur

Les échanges du commerce extérieur de la région sont stables en valeur

Après deux années médiocres, les chiffres du commerce extérieur de la région Rhône-Alpes s'améliorent en 2014. Les échanges sont stables en valeur et la balance commerciale redevient positive (+ 537 millions d'euros), principalement grâce à l'excédent du dernier trimestre de l'année (+ 465 millions d'euros). Le montant des exportations progresse de + 1,2 % tandis que celui des importations enregistre une baisse de - 1,7 % égale à celle constatée en 2013. La région représente 10,8 % des exportations et 9,2 % des importations nationales.

Jacques Mercier, Directeur Rhône-Alpes

En 2014, la région Rhône-Alpes a exporté pour un montant de 46,1 milliards d'euros. Toujours au deuxième rang des régions françaises derrière l'Île-de-France, elle enregistre une hausse de + 1,2 % du montant de ses exportations.

Les principaux groupes de produits vendus par la région restent par ordre d'importance décroissante les produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques, les machines et équipements d'usage général puis le matériel électrique. Depuis 2012, la structure et l'ordre des principaux produits rhônalpins vendus n'ont pas connu de modification majeure.

Parmi les principaux produits exportés, les évolutions sont assez contrastées. Si les ventes de métaux non ferreux sont toujours fortement orientées à la baisse (- 29 %), les exportations de produits chimiques divers et de matériel électrique enregistrent un retrait plus limité (- 5,9 % et - 4,6 % respectivement). À l'opposé, les ventes de produits de la construction automobile progressent de près de + 15 %. Celles des produits en plastique poursuivent une augmentation déjà constatée en 2013 (+ 7,5 % après + 4,3 %) (*figure 2*).

Le montant des importations (45,6 milliards d'euros) affiche une baisse identique à celle enregistrée entre 2012 et 2013 : - 1,7 %. Les principaux groupes de produits concernés sont les mêmes qu'à l'export : produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques, les machines et équipements d'usage général puis le matériel électrique.

Les évolutions des importations s'avèrent tout aussi contrastées en valeur que celles des exportations. Les achats de métaux non ferreux s'effondrent de près de - 40 % et ceux de produits de la construction automobile de plus de 17 %. À l'inverse, on peut noter l'augmentation des importations de produits pharmaceutiques (+ 12,3 %), des machines diverses d'usage spécifiques (+ 7,7 %), des produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques (+ 7,1 %), des produits en plastique (+ 6,8 %).

La place des principaux clients et fournisseurs de la région Rhône-Alpes ne connaît pas de modifications en 2014.

L'Union européenne (UE) reste le principal partenaire de la région pour les exportations (61 %) comme pour les importations (61 % également). L'Allemagne et l'Italie représentent à eux deux plus d'un quart des exportations et un peu moins d'un tiers des importations. La balance commerciale s'améliore avec l'Europe, passant pour l'Union européenne d'un déficit - 358 millions d'euros en 2013 à un excédent de + 377 millions d'euros et pour la seule zone euro (près de 50 % des échanges de la région) d'un déficit de - 2,1 milliards d'euros en 2013 à un déficit de - 1,77 milliards d'euros en 2014 (*figure 1*).

Hors de l'Europe, la Chine maintient sa position de 3^e fournisseur avec 9,3 % des importations de la région, en progression de + 7,3 % par rapport à l'année précédente. Les exportations vers les États-Unis, 5^e destination, enregistrent

une légère hausse (+ 1 %), s'expliquant par une hausse des volumes et la baisse de la parité euro/dollar, alors que les importations reculent de - 2,5 %, en lien avec renchérissement du dollar.

L'amélioration en 2014 de la balance commerciale de la région Rhône-Alpes se fait grâce à l'augmentation des exportations de produits manufacturés à destination de l'Europe, principalement sur le dernier trimestre 2014.

Le rachat des dettes souveraines (Quantitative easing - QE) lancé par la Banque centrale européenne (BCE) au premier trimestre 2015, qui permet la poursuite de la baisse de la parité euro/dollar et la relance en Europe, devrait dynamiser la demande européenne et améliorer la compétitivité des entreprises au grand export, tout en renchérissant les importations. Cumulé aux impacts positifs de la baisse du pétrole pour les ménages et les entreprises européennes et des réformes gouvernementales en faveur d'une économie française plus compétitive, le QE devrait mécaniquement améliorer la balance commerciale de la région.

Tout dépendra toutefois de la réelle vigueur de l'économie mondiale et des événements géopolitiques. La relance de la BCE arrive en effet à un moment où la croissance des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et des pays producteurs de pétrole ralentit et où la demande intérieure de nombreux clients occidentaux de Rhône-Alpes reste encore insuffisante. ■

1 Principaux partenaires commerciaux de Rhône-Alpes

	Exportations			Importations			Solde
	Millions d'euros	Évolution 2014/2013 en %	Part en %	Millions d'euros	Évolution 2014/2013 en %	Part en %	
Allemagne	7 198,1	4,9	15,6	8 004,7	3,1	17,6	-806,6
Italie	4 860,9	-0,2	10,5	6 389,3	-5,5	14,0	-1528,4
Espagne	3 523,2	6,2	7,6	2 387,4	-6,3	5,2	1 135,8
Royaume-Uni	3 029,7	4,1	6,6	1 377,1	-5,9	3,0	1 652,6
États-Unis	2 878,5	1	6,2	1 789,9	-2,5	3,9	1 088,6
Belgique	2 150,3	-3,3	4,7	2 030,9	-4,6	4,5	119,4
Suisse	1 804,3	0	3,9	1 876,8	3,7	4,1	-72,5
Chine	1 570,7	-3,0	3,4	4 248,3	7,3	9,3	-2677,6
Pays-Bas	1 499,5	6,1	3,3	1 954,3	-1,7	4,3	-454,8
Autres	17 586,1	-0,5	38,1	15 505,5	-2,7	34,0	2 080,6
Total	46 101,3	1,2	///	45 564,2	-1,7	///	537,1

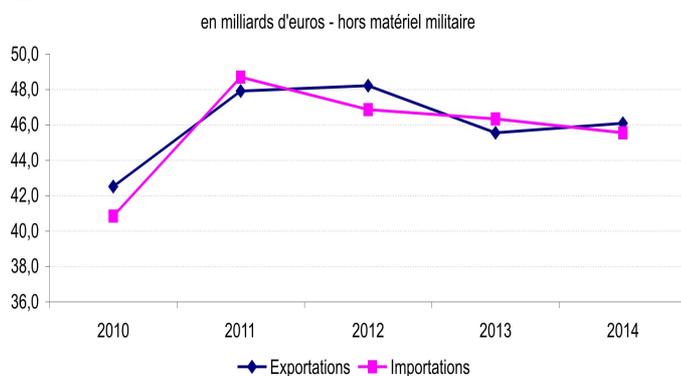
Note : données brutes. Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Douanes

2 Principaux échanges de la région Rhône-Alpes par produit en 2014 et variation par rapport à 2013

Produits	Exportations		Importations		Évolution 2014/2013 en %	
	Millions d'euros	% total	Millions d'euros	% total	Exports	Imports
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques	4 626,5	10,0	4 120,9	9,0	0,5	7,1
Matériel électrique	3 591,6	7,8	2 165,7	4,8	-4,6	-5,6
Machines et équipements d'usage général	3 921,0	8,5	3 552,8	7,8	6,0	6,2
Composants et cartes électroniques	3 195,6	6,9	1 716,3	3,8	-1,8	-6,0
Produits chimiques divers	2 555,7	5,5	2 117,5	4,6	-5,9	-6,6
Machines diverses d'usage spécifique	2 312,9	5,0	1 478,9	3,2	4,2	7,7
Produits pharmaceutiques	2 057,6	4,5	1 937,1	4,3	-2,7	12,3
Métaux non ferreux	1 403,4	3,0	2 003,1	4,4	-28,8	-38,3
Équipements pour automobiles	1 910,4	4,1	1 261,1	2,8	-2,3	-4,2
Produits de la construction automobile	2 056,1	4,5	1 891,1	4,2	14,7	-17,1
Produits en plastique	1 558,6	3,4	1 547,0	3,4	7,5	6,8
Autres	16 911,9	3,3	21 772,7	47,8	3,3	3,6
TOTAL	46 101,3	100,0	45 564,2	100,0	1,2	-1,7

Note : données brutes. Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Douanes

3 Évolution des imports/exports en Rhône-Alpes



Note : nombre de créations brutes. Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Douanes

Comptes des entreprises

2014, un frémissement à consolider pour l'économie rhônalpine

Après deux années de baisse, l'activité industrielle s'est modestement redressée en 2014. Un rebond bienvenu de la demande étrangère à partir de septembre a permis de redynamiser la production. Les services ont poursuivi de façon plus franche la bonne orientation entamée l'année dernière. La seule note négative pour 2014 concerne le BTP, dont le recul significatif est essentiellement lié aux travaux publics.

Françoise Beluze, Stéphane Albert, Banque de France - Direction des Affaires Régionales

Après deux années de baisse consécutive, le chiffre d'affaires de l'industrie régionale s'est légèrement redressé (+ 0,6 %)

L'exportation, seulement depuis l'automne, en a été le principal moteur.

L'activité a été essentiellement tirée par le secteur agro-alimentaire (+5,8 % à l'export), l'industrie papetière et les activités de niche (textile technique, luxe, matériel médical...). Le secteur du matériel de transport s'est également redressé, dans des proportions toutefois bien inférieures à sa chute de 2013 (+ 1,7 % contre - 14,6 %).

Certains secteurs phares de l'industrie régionale comme la pharmacie, la fabrication de produits électriques et la plasturgie ont en revanche subi une érosion de leur activité.

Les autres activités industrielles sont dans l'ensemble stables, en particulier la chimie.

Malgré ce retour à une tendance positive, l'emploi industriel s'est de nouveau replié, dans des proportions inférieures à celles de l'année dernière (*figure 1*). Seuls le secteur de la chimie, et dans une moindre mesure la plasturgie et la métallurgie (décolletage essentiellement) ont vu leurs effectifs augmenter.

Les rentabilités d'exploitation se sont globalement stabilisées après la baisse sensible de l'année dernière. Là encore, le secteur agroalimentaire se démarque positivement sur ce point car il a bénéficié de la baisse sensible du prix de certaines

matières premières. Les rentabilités se dégradent cependant pour 32 % des entreprises industrielles interrogées. Leur évolution n'est en effet pas systématiquement corrélée à celle de l'activité dans un contexte concurrentiel tendu, où l'obtention des marchés est souvent associée à une contraction des marges.

Les investissements globaux se sont de nouveau repliés, plus fortement qu'en 2013, avec - 11 %. Ils reculent partout, sauf dans les activités de niche nécessitant un équipement à la pointe de l'état de l'art.

L'activité des services marchands poursuit sa progression (+ 2,6 %)

Avec une hausse de + 4,6 %, le secteur de l'édition et des services informatiques a retrouvé une nouvelle dynamique, grâce à de nombreux déblocages de projets mais également à des externalisations. L'activité dans le transport routier de fret a également progressé (+ 4 %), portée essentiellement par la demande externe et les activités de logistique (*figure 2*).

Seule l'activité de l'ingénierie et études techniques s'est de nouveau repliée (- 1,7 %), dans un contexte d'amenuisement de la demande des donneurs d'ordres du bâtiment et des collectivités territoriales.

Avec une progression de + 2,8 %, l'emploi dans les services marchands a profité de la bonne dynamique du secteur. Stables dans le transport, les effectifs ont augmenté de + 6,1 % dans le secteur de l'informatique.

Les rentabilités d'exploitation ont suivi cette bonne tendance, 62 % des entreprises interrogées

les estimant en hausse (*figure 3*). Les marges se sont plutôt stabilisées dans l'informatique et l'ingénierie, sous l'influence des embauches de personnel à forte qualification. Le secteur du transport a reconstitué les siennes, essentiellement grâce à la baisse continue du prix du carburant depuis le milieu de l'année.

Le BTP a globalement souffert (- 3,1 %)

L'arrivée à leur terme de certains grands projets d'infrastructure de la région lyonnaise concomitante à la diminution des dotations budgétaires aux collectivités territoriales ont provoqué un repli marqué de l'activité dans les travaux publics (- 4,3 %).

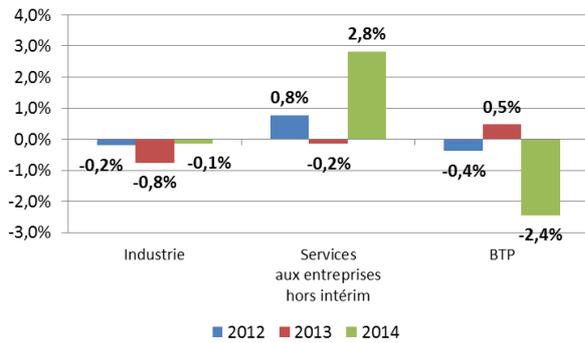
Dans de moindres proportions (- 2,7 %), le bâtiment a également été impacté, en raison de la baisse conjuguée de la demande publique pour les logements sociaux et de la demande privée des investisseurs. Gros œuvre et second œuvre ont évolué dans des proportions comparables, avec respectivement - 3,1 % et - 2,5 %. Si les effectifs ont suivi la tendance des chiffres d'affaires, les effectifs intérimaires se sont eux effondrés de près de 13 % dans le bâtiment, et de près de 30 % dans les travaux publics. La variable d'ajustement qu'est l'intérim n'a probablement pas été étrangère à la préservation globale de la rentabilité d'exploitation, malgré un contexte concurrentiel difficile. Corrélativement, l'investissement dans le bâtiment a poursuivi le repli amorcé l'année dernière (- 16,8 %). Il s'est juste stabilisé dans les travaux publics. ■

Pour en savoir plus

Pour connaître l'évolution et les perspectives d'activité des différents secteurs de l'industrie et des services ou pour obtenir les résultats complets de notre enquête annuelle, « Les entreprises en Rhône-Alpes – Bilan 2014 et Perspectives 2015 » :

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/rhone-alpes.html>

1 Évolution des effectifs en Rhône-Alpes



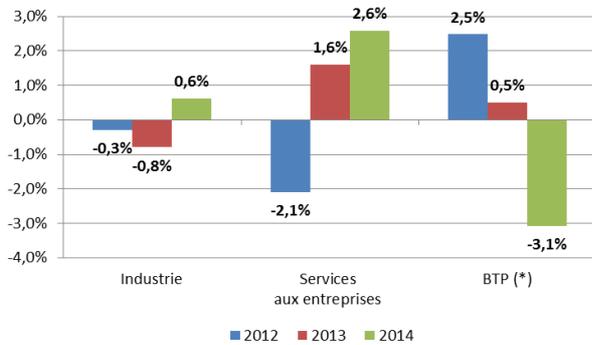
Source : Banque de France, Les entreprises en Rhône-Alpes - Bilan 2014 et perspectives 2015.

Pour comprendre les résultats

Rentabilité (d'exploitation) ou marge d'exploitation : résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires hors taxe, exprimé en pourcentage.

Cette analyse de la rentabilité et de l'investissement repose sur une enquête menée en début d'année 2015 auprès d'un échantillon composé de 2 574 entreprises ou établissements rhônalpins appartenant à l'industrie, aux services marchands (transports routiers de marchandises, édition, activités informatiques, ingénierie et études techniques, travail temporaire) et au bâtiment et aux travaux publics.

2 Évolution des chiffres d'affaires – Rhône-Alpes



* Production totale

Source : Banque de France, Les entreprises en Rhône-Alpes - Bilan 2014 et perspectives 2015.

3 Évolution des rentabilités d'exploitation en Rhône-Alpes

Rentabilités	2013	2014
Industrie	↘	=
Services	↗	↗
Bâtiment	↘	=
TP	↗	↘

Source : Banque de France, Les entreprises en Rhône-Alpes - Bilan 2014 et perspectives 2015.

Crédit

Le dynamisme du crédit se confirme, une nouvelle fois porté par le crédit à l'habitat

Les encours de crédits en région Rhône-Alpes ont augmenté de + 2,1 % entre 2013 et 2014, soit une progression supérieure de 1,1 point à l'évolution nationale. Sans réelle surprise, le crédit à l'habitat tire cette tendance (+ 3,6 %). Les crédits à l'équipement enregistrent un tassement (- 0,9 %), le premier depuis 2011, synonyme d'un recul de l'investissement.

Françoise Beluze, Stéphane Albert, Banque de France - Direction des Affaires Régionales

Avec une progression de 3,4 milliards d'euros entre décembre 2013 et décembre 2014, les encours de crédits aux agents économiques de la région Rhône-Alpes ont dépassé 164 milliards d'euros. Proche de son poids dans le PIB national, la région représente 9,6 % de l'encours national de crédits, au deuxième rang derrière l'Île-de-France

Les **crédits à l'habitat** représentent 63,2 % du total des encours, bien supérieurs à leur part de 54,4 % dans l'encours national (*figure 1*). L'évolution entre 2013 et 2014 a également été plus marquée en Rhône-Alpes qu'en France (+ 3,6 % contre + 2,3 %) (*figure 2*).

Cette tendance, portée essentiellement par trois départements, le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère, est liée à une conjonction de facteurs positifs : un dynamisme démographique qui ne se dément pas, une présence confortée des travailleurs frontaliers en Haute-Savoie, et également des prix à la hausse, sous la pression combinée d'une demande dynamique, d'une offre en baisse, en particulier dans le neuf, et de taux d'intérêt historiquement bas (*figure 3*).

Les **crédits aux entreprises** progressent également avec + 5,0 % pour les crédits à l'exportation et + 2,5 % pour les **crédits de trésorerie**. Si les échanges commerciaux de la région Rhône-Alpes sont restés atones durant les deux premiers trimestres de 2014 (baisse concomitante des exportations et des importations)¹, les exportations

ont amorcé une reprise dès le troisième trimestre (+ 0,3 %) qui s'est poursuivie jusqu'en fin d'année (voir note). La part des crédits à l'exportation demeure cependant faible dans les encours globaux régionaux (0,1 %) et au regard de leur part nationale (1,6 %). Malgré sa légère progression, la part des crédits de trésorerie en Rhône-Alpes est toujours inférieure de moitié à son pendant national (7,4 % contre 13,9 %).

L'évolution favorable de ces crédits est cependant atténuée par une diminution de - 0,9 % des encours de **crédits à l'équipement**. Ce signe de ralentissement de l'investissement est corroboré par l'enquête de fin d'année de la Banque de France qui montre que les entreprises régionales, dans l'industrie et le BTP (Bâtiment Travaux Publics), ont effectivement réduit leurs investissements de l'ordre de 16 % en 2014². Les crédits à l'équipement représentent cependant 25,8 % du total des encours régionaux, taux légèrement supérieur à leur part nationale de 24,7 %.

L'évolution mensuelle des crédits, toujours marquée par une forte saisonnalité est néanmoins très dynamique en région Rhône-Alpes (*figure 4*).

La répartition départementale évolue peu d'une année sur l'autre. Le Rhône, plus particulièrement la métropole lyonnaise, concentre toujours près du tiers des crédits globaux de la région. Il représente plus de 50 % des crédits à l'exportation accordés

aux entreprises régionales. L'Isère et la Haute-Savoie sont les deux autres plus importants bénéficiaires en raison de la dynamique des pôles industriels de nano et microtechnologie en Isère, de l'activité liée aux stations de sports d'hiver mais également à l'industrie du décolletage dans la vallée de l'Arve, en Haute-Savoie (*figures 5 et 6*). ■

Note : Trade Repositories (TR) - référentiels centraux de la Banque de France octobre, novembre et décembre 2014

Pour comprendre les résultats

Les centralisations financières territoriales recensent, sur une base conventionnelle, les opérations –dépôts et crédits– traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente).

Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

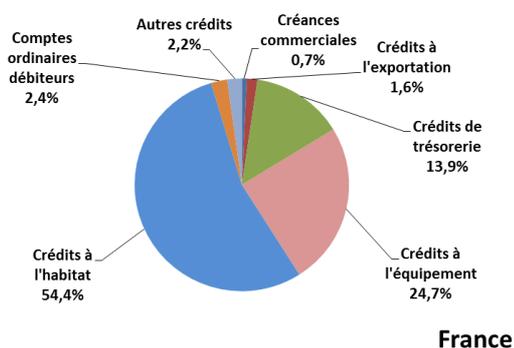
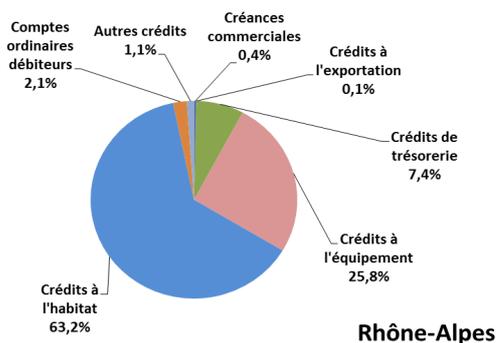
Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de la France métropolitaine.

Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Pour en savoir plus

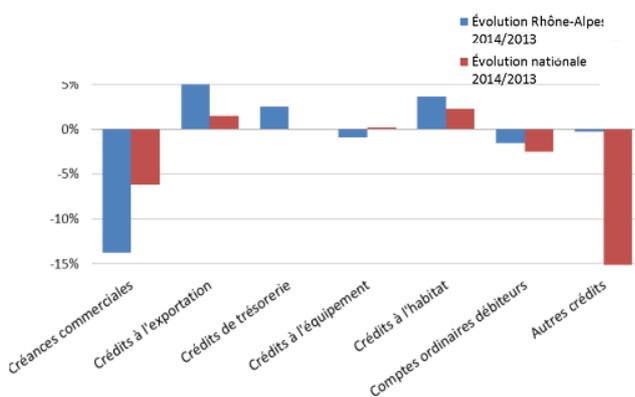
- <http://www.banque-France.fr/economie-et-statistiques/titres-credit-et-depots.html>
- ¹ Insee note de conjoncture 3^e trimestre 2014, Insee Rhône-Alpes, site internet : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=22079
- ² « Les entreprises en Rhône-Alpes, bilan 2014, perspectives 2015 », Banque de France, site internet : <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/rhone-alpes.html>

1 Répartition des encours de crédit en Rhône-Alpes et en France en 2014



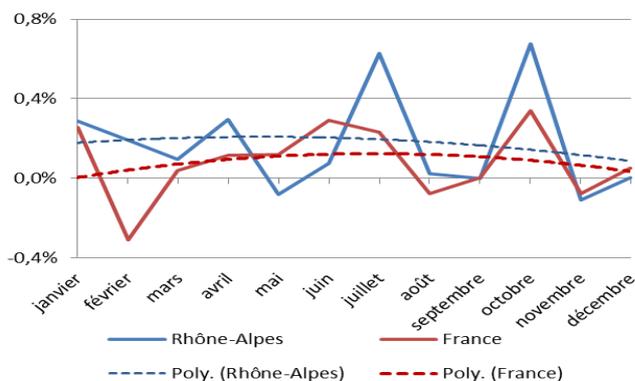
Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2014

2 Évolution des différents types d'encours entre décembre 2013 et décembre 2014



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2014

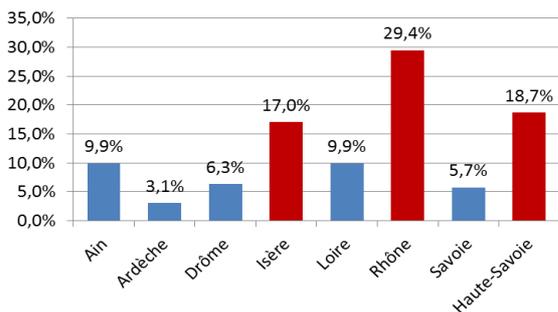
4 Taux de croissance mensuel des encours en 2014



Note : Poly - courbe de tendance polynomiale

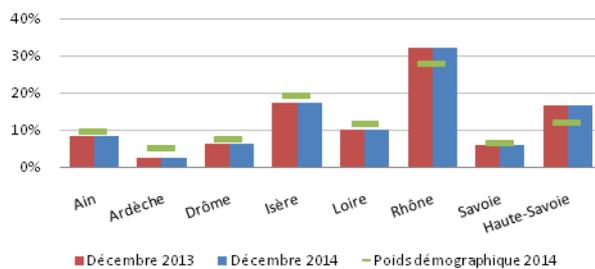
Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2014

3 Répartition départementale des crédits à l'habitat



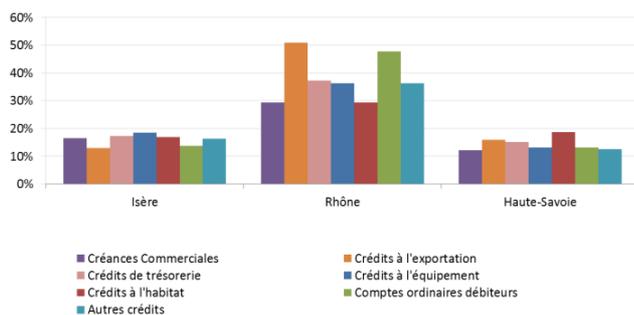
Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2014

5 Répartition départementale des encours de crédits



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2014

6 Répartition des crédits dans les trois principaux départements bénéficiaires



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2014

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide

financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libérateur en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette

classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee Rhône-Alpes

Contributions Direccte
Dreal
Draaf
Cera - Observatoire régional du BTP
Banque de France
Insee

Directeur de publication Pascal Oger

Rédacteur en chef Thierry Geay

Auteurs Jean-Marc Dupont (Direccte)
Stéphanie Pépin (Cera), Yves Pothier (Dreal)
Marie-Hélène Fabry, Yves Pothier (Dreal)
Jacques Mercier (Direccte)
Françoise Beluze, Stéphane Albert (Banque de France -
Direction des Affaires Régionales)
Bernadette Josserand, Pole conjoncture Sersip - Draaf
Pierre-Jean Chambard, Jean-Claude Robert, Nicole Danis,
Christine Bois et Lionel Espinasse (Insee)

Contact presse Laure Hélary - Insee Rhône-Alpes
Tél : 04 78 63 26 96 – Fax : 04 78 63 25 11
Courriel : laure.helary@insee.fr

© Insee 2015

Bilan économique 2014 Malgré quelques signes encourageants, l'économie rhônalpine ne décolle pas

En 2014, l'ensemble des secteurs économiques affichent des résultats en retrait par rapport à l'année 2013. Dans ce contexte, le chômage poursuit globalement sa hausse malgré quelques chiffres plus encourageants en fin de période. Le niveau de l'emploi reste stable. Montrant un certain dynamisme, le nombre de créations d'entreprise évolue favorablement, comme les exportations qui présentent un résultat positif au quatrième trimestre.

Conjoncture n° 5
mai 2015

ISSN 2417-1638

Insee Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

© Insee 2015